



AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

Information sur les différents chantiers menés par la Ville de Namur dans le nord de la Corbeille

Plusieurs chantiers d'envergure vont démarrer dans le nord de la Corbeille. La Ville de Namur souhaite vous informer globalement des différentes phases de ces chantiers et de l'implication de ceux-ci sur la mobilité du quartier. Ils vous sont présentés de manière chronologique.

1. Reprise du chantier du parc des Dames Blanches – en cours

Le projet de parc des Dames Blanches s'inscrit dans le cadre du programme FEDER pour une ville apaisée, végétalisée et accessible. Il vise à offrir un nouvel espace de respiration au cœur du centre-ville.

Depuis le 7 avril 2025, les travaux d'assainissement et de nivellement du terrain, menés par l'entreprise Eloy, ont repris sur le site du futur parc. Ces interventions s'achèveront en octobre, ouvrant la voie aux aménagements paysagers. En lien avec ces travaux, des interdictions de stationnement ont déjà été mises en place le long du mur jouxtant la rue des Dames Blanches pour permettre la préparation du chantier et garantir la sécurité. Ce mur sera démoli sur la moitié de sa hauteur au mois d'août, les travaux seront prévus pour une durée de 4 semaines. Durant cette période, les places de stationnement et le trottoir situés du côté du mur seront rendus inaccessibles. Une fois les travaux réalisés, le stationnement (max 30 minutes en zone mauve) et le cheminement piéton seront de nouveau autorisés. À partir du 21 avril, le chemin des Écoliers, entre la rue des Dames Blanches et le jardin du Maïeur, sera fermé et interdit au public. Les jardins du Maïeur resteront accessibles via l'entrée principale côté rue de Fer ou via l'accès par le parking de l'Hôtel de Ville. Des panneaux de déviation piétonne seront posés aux endroits stratégiques pour guider les usagers vers les accès alternatifs. Il est à noter que le passage par le - 1 du parking de l'Hôtel de Ville, bien qu'utilisable, n'est pas spécialement recommandé en raison de la circulation automobile.



Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.BA.) - pierre.minne@ville.namur.be

Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be



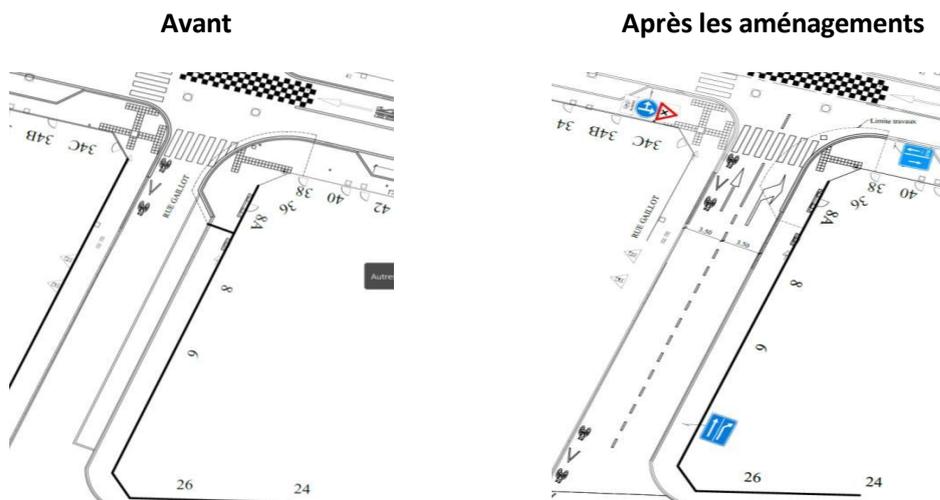
AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

2. Réfection de la rue des Dames Blanches et de la rue Galliot – 5 mai

La rue des Dames Blanches va faire l'objet d'un entretien (remplacement de la couche supérieure du revêtement afin d'imperméabiliser le revêtement et de protéger les fondations) dans le tronçon compris entre la rue de Fer et la rue Galliot. L'objectif des travaux est de finaliser la troisième boucle de circulation, la boucle de Fer, qui permettra aux véhicules de longer le futur piétonnier. Sous réserve des conditions climatiques, ces travaux d'une durée d'une semaine auront lieu durant les congés scolaires du 5 au 9 mai. Dans le même temps, la rue Galliot va être réaménagée pour accueillir une nouvelle bande de circulation créée à la place de la bande de stationnement actuelle. Elle sera réservée aux véhicules venant de la rue des Dames Blanches et souhaitant tourner à droite vers la rue Rogier. Cela permettra de fluidifier le trafic, notamment lors des heures de pointe. Le renouvellement du revêtement de l'ensemble de la rue Galliot sera réalisé en fin de chantier.

Ces travaux seront confirmés avec les précisions utiles par un avis « toutes boîtes » de l'entrepreneur.



3. Extension du piétonnier – Début des travaux de la rue des Croisiers – 5 mai

Après la mise en place des boucles de circulation, la Ville de Namur entame une nouvelle étape dans la redynamisation du centre-ville avec le lancement des travaux d'extension du piétonnier. Ces travaux vont être réalisés par tronçon, afin d'impacter le moins possible les commerces et logements. Ce 5 mai, ils débuteront par la rue des Croisiers, dans le tronçon compris entre la rue Godefroid et la rue des Carmes. Chaque phase aura une durée approximative de 3 mois. L'objectif est de renouveler les réseaux de distribution d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunication avant de procéder à l'aménagement piétonnier en surface. La technique utilisée permettra de conserver les trottoirs le plus longtemps possible pour faciliter l'accès aux commerces et aux habitations.

Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.B.A.) - pierre.minne@ville.namur.be

Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be



AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

À noter qu'en début de chantier, une tranchée sera ouverte dans la rue Godefroid (entre la place de la Station et la rue des Croisiers) pour permettre la pose de câbles électriques

Phase 1



Phase 2



Phase 3



Organisation finale



Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.B.A.) - pierre.minne@ville.namur.be

Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be



AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

4. Travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville – 7 mai

La Ville de Namur entame un important chantier de rénovation de l'Hôtel de Ville. L'objectif principal est l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, dans une logique de transition écologique. Le projet comprend également la modernisation de l'enveloppe extérieure (y compris le bâtiment occupé en partie par Ethias).

L'installation du chantier démarrera la semaine du 5 mai et se poursuivra par l'installation d'une grue de grande hauteur (grue tour) le dimanche 11 mai. Ce jour-là, la rue de Fer (partie haute) sera fermée toute la journée (montage de 7h à 19h). Le plan d'installation de chantier prévoit une zone de chargement / déchargement devant l'Hôtel de Ville, entraînant la suppression temporaire du stationnement à cet endroit pendant toute la durée des travaux. Des emplacements PMR resteront disponibles.

L'accès à la venelle de l'Hôtel de Ville et au chemin des Écoliers sera interdit pour des raisons de sécurité durant toute la durée du chantier, soit deux ans. Cela signifie que les cheminements piétons devront être déviés par la rue des Dames Blanches et la rue de Fer. Des panneaux d'orientation seront installés aux endroits pertinents pour guider les piétons vers les accès autorisés.

L'accès aux jardins du Maieur sera maintenu via l'entrée principale côté rue de Fer ou via l'accès parking. Les commerces situés au rez-de-chaussée du bâtiment resteront accessibles via un tunnel sécurisé.



Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.BA.) - pierre.minne@ville.namur.be

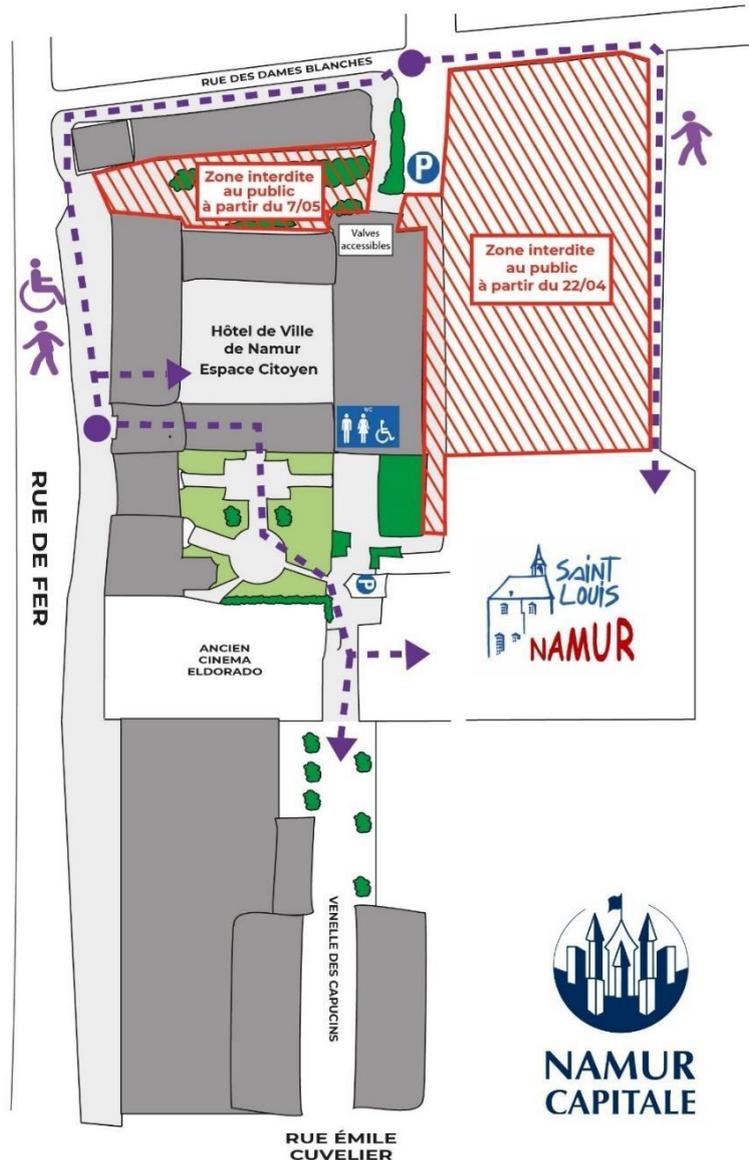
Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be



AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

Déviation pour les piétons, piétonnes et PMR



Réunion Grands projets

Les traditionnelles réunions annuelles de présentation des grands chantiers menés sur le territoire de la Ville de Namur reprendront le 16 juin à 18h30 à La Bourse. Les informations complètes sur ces nouveaux chantiers seront présentées à cette occasion.

Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.BA.) - pierre.minne@ville.namur.be

Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be



AVIS RIVERAINS

Namur, le 18 avril 2025

Information relative au piétonnier

Toute l'information sur les projets, mais aussi sur l'état d'avancement des travaux d'extension du piétonnier, est disponible sur le site : www.pieétonnier.namur.be.

Plus facile encore : abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire pour être tenu informé de l'évolution des chantiers du piétonnier.



Contacts pour les différents projets

Ces différents projets témoignent de la volonté de la Ville de Namur de poursuivre l'amélioration du cadre de vie, de la mobilité et du dynamisme du centre-ville, dans une vision de ville apaisée, végétalisée et accessible. La Ville est consciente que ces travaux occasionnent et occasionneront certaines contraintes temporaires et met tout en œuvre pour en limiter l'impact sur la vie quotidienne des riverains et riveraines, des commerçants et commerçantes, des usagers et usagères.

Pour toute question, les services de la Ville et les cabinets des échevinats concernés restent à votre disposition :

1 – Chantier du parc des Dames Blanches – Cabinet de Benoit Malisoux – Échevin des Espaces Verts

- Coline Meillon – coline.meillon@ville.namur.be – 081 24 69 51

2 et 3 – Réfection de la rue des Dames Blanches, de la rue Gaillot et de la piétonnisation de la rue des Croisiers - Cabinet de Pierre-Yves Dupuis – Échevin des Voies Publiques et de la Mobilité

- Aurélie Bouquiaux – aurelie.bouquiaux@ville.namur.be – 081 24 69 45

4 – Rénovation de l'Hôtel de Ville et construction de la Cité des Métiers – Cabinet de Tanguy Aupart – Échevin des Bâtiments

- Lionel George – lionel.georges@ville.namur.be – 081 24 69 31

Ou bien les services communaux compétents :

- Département des Bâtiments (D.BA.) - pierre.minne@ville.namur.be
- Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be
- Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be

Contacts :

Département des Voies Publiques (D.V.P.) / Mobilité – mobilite@ville.namur.be

Département des Bâtiments (D.BA.) - pierre.minne@ville.namur.be

Département du Cadre de Vie (D.C.V.) / Nature et Espaces verts - espaces.verts@ville.namur.be